

« Faire peser sur la forêt une rentabilité économique, c'est une hérésie »

Recueilli par Sébastien Herviers.hervier@sudouest.fr



Une coupe rase dans la forêt domaniale de la Coubre, en 2018. Le prix moyen des forêts a augmenté de 11 % entre 2020 et 2022 et de 40 % depuis dix ans. - ARCHIVES RONAN CHEREL /

Investir en forêt, une bonne idée pour la planète ? Pour Nathalie Naulet, technicienne forestière au sein du Réseau pour les alternatives forestières, les placements conventionnels n'ont rien de vert. Entretien

Quel investissement peut être plus « vert » qu'un placement en forêt ?

Présentés comme durables et bons pour la planète, les achats de parcelles ou de parts dans un groupement forestier – principaux moyens d'investir en forêt – offrent un rendement communément estimé autour des 2 % et plusieurs avantages fiscaux. « Un investissement passion et/ou de transmission », souligne Amandine Chaigne, présidente de Ade-ci Family Office, société de conseil en gestion de patrimoine. « Lorsqu'on investit pour maintenir l'agricole et exploiter les terres, on est dans le droit chemin », estime-t-elle. Une vision loin d'être partagée par Nathalie Naulet, en charge du fonds de dotation forêts en vie au sein du Réseau pour les alternatives forestières (RAF). Auparavant technicienne de l'Office national des forêts (ONF), elle met en garde les investisseurs souhaitant allier rentabilité financière et gestion durable de la forêt.

**Le placement dans des actifs forestiers est souvent présenté comme «vert ».
Qu'en pensez-vous ?**

Faire peser sur la forêt une rentabilité économique, c'est une hérésie. On ne peut pas demander à la nature, qui fait les choses gratuitement, de nous payer, que ça génère des revenus. C'est le grand drame, aujourd'hui, de ce qui se passe en forêt, avec cette gestion hyper industrialisée. C'est une aberration écologique, mais aussi économique. On parle de placement vert puisque le bois est un matériau durable et renouvelable. Dans l'absolu oui, mais certainement pas avec les modes de gestion qu'on applique actuellement. Dans ce mode où on prône la coupe rase, on dégrade la forêt et il y a énormément de pertes de valeur sur les bois coupés trop tôt, trop jeunes, pas sélectionnés et pas bien valorisés. C'est vraiment là que le bât blesse, on demande à la forêt de répondre à tout un tas de besoin qui ne sont pas supposés être supportés par elle.

« On demande à la forêt de répondre à tout un tas de besoin qui ne sont pas supposés être supportés par elle »

Les placements sont pourtant estampillés avec des labels de gestion durable de la forêt, comme FSC (1) ou PEFC.

Si on prend le label PEFC [programme de reconnaissance des certifications forestières, NDLR], ce sont les acteurs de la filière conventionnelle qui s'autocongratulent en disant : « Ce qu'on fait, c'est super. » Je le dis avec un peu d'humour et de façon très simplifiée, mais c'est ça. Et quand vous voyez qu'aujourd'hui vous pouvez faire certifier une coupe rase PEFC, ça pose question. Je demande à ce qu'on me prouve que la coupe rase est une gestion durable des forêts. On en reparle dans dix ans et on regarde la tête de toutes les plantations. Quand on constatera qu'il y a une mortalité énorme, qu'on a tué les sols forestiers et que les arbres galèrent pour pousser sur un sol où il n'y a plus rien. On est sur des contre-vérités permanentes. Lorsqu'on nous affirme qu'il faut couper les forêts pour planter car ce sont les jeunes arbres qui captent le carbone, on oublie de dire que plus de 60 % du carbone contenu dans les forêts, il est dans le sol. Ce ne sont pas les jeunes arbres qui vont apporter ce dont le sol a besoin.

Le problème, c'est que quand on parle de forêt, on ne parle que d'arbres. Mais la forêt, ce n'est pas seulement des arbres, c'est un sol et c'est ce qu'il y a dedans qui va faire ce que vous avez au-dessus.

Quels conseils donneriez-vous à un investisseur souhaitant placer de l'argent dans la forêt sans avoir un impact négatif en termes environnementaux ?

Ce qu'il faut interroger, ce sont les grandes promesses qu'on peut vous faire et les certitudes qu'on vous annonce... Si vous tombez sur une coopérative forestière qui vous assure qu'un arbre replanté après une coupe rase va vous rapporter tant dans X années, il faut commencer à se méfier, parce qu'on n'est pas sûr que l'arbre sera encore vivant dans ces X années vu le contexte actuel de dérèglement climatique et les incertitudes réelles qui y sont liées.

Ensuite, quelle qualité il aura ? Parce qu'en fait, on spéculé en fonction de l'état du marché d'aujourd'hui. Mais dans vingt, trente, quarante ou cinquante ans, qu'est-ce qu'on en sait ?



Nathalie Naulet a travaillé durant dix ans à l'Office national des forêts, en Haute-Saône et en Moselle. - N. N.

« La forêt, ce n'est pas seulement des arbres, c'est un sol et c'est ce qu'il y a dedans qui va faire ce que vous avez au-dessus »

Un rendement de 2 % est pourtant communément avancé.

Quelque chose me choque : comment en travaillant avec du vivant, peut-on certifier ça ? Avec toutes les incertitudes que l'on a à l'heure actuelle. Vers quoi va-t-on comme climat ? Comme aléas climatiques importants comme les sécheresses, les tempêtes, les nuisibles ?

En investissant dans ces placements dans la forêt, beaucoup de citoyens sont convaincus de faire un geste vert. Tombent-ils dans le piège du greenwashing ?

La majeure partie des petits porteurs pensent très sincèrement bien faire et je n'attaque pas du tout ces gens-là.

Ils sont complètement désinformés. Ils sont happés par cette petite musique qui annonce 2 % de rendement qu'on leur vend en se basant sur ce qui est arrivé auparavant. On a coupé des forêts, on a planté du Douglas et ça a marché. Au bout de quarante ou quarante-cinq ans – ce qui est une hérésie écologique et économique de récolter du Douglas à cet âge-là –, on a coupé et les gens ont fait une bonne plus-value. Aujourd'hui, on recommence, on coupe et on replante, mais là, je ne suis pas du tout sûr de ce qu'on va récolter dans quarante ans. C'est de l'enfumage et ce n'est absolument pas durable comme pratique.

« On oublie de dire que plus de 60 % du carbone contenu dans les forêts, il est dans le sol »

Y a-t-il un moyen pour allier placement et écologie ?

On peut investir de façon vertueuse, durable et raisonnée. Par contre, vous n'aurez pas la rentabilité économique promise par ailleurs. Il y a beaucoup de monde qui s'engage grâce, par exemple, aux Groupements forestiers citoyens et écologiques, les GFCE (2).

Certains prennent des parts, cet argent permet d'acquérir de la forêt et les gens en local se mobilisent pour une gestion douce et durable, notamment en pratiquant une sylviculture mélangée à couvert continu. Avec cette gestion alternative, vous améliorez la qualité de votre forêt, vous conservez la dynamique et la biodiversité et donc vous agradez, le contraire de dégrader. Vous maintenez ainsi des habitats et tout un écosystème qui continue de fonctionner et de s'améliorer.

La forêt est un écosystème qui fonctionne très bien si on le laisse tranquille.

(1) Forest Stewardship Council ou Conseil de soutien de la forêt. (2) Dans la région, il en existe cinq en Dordogne.

Publié le 12/05/2024 – Sud-Ouest – Sébastien Herviers